



L'Œuvre architecturale de Le Corbusier

UNE CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE
AU MOUVEMENT MODERNE

Candidature à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial

« His logical and ever fresh mind offered India answers similar to those of any of the great Indian Vastu Shastries (architects) of the ancient and medieval times. He perhaps was showing us a new way to see, feel and experience architecture. An expression and experience he created out of a few base elements, yet expressing a new vitality challenging the traditional as well as the modern. He made tangible from béton-brut, local stone, local crafts and exploited shadows, patterns, the breeze and the monsoon.

For him discovery had to happen at all scales, simultaneously and without constraints. References from earlier works were only references and the thrust was on an approach suitable to India where the vision had to match not only aspirations of a free India but also the availability of skills, techniques, resources and relate harmoniously to the eternal cosmic cycles, cosmic elements and the resulting life style that he had witnessed in his journeys.

To the professional fraternity and Indian society at large Le Corbusier through his works shows us how to rediscover our own identity, how to reconnect our works and the life styles and how to integrate natural laws, in our daily life. In short there is no style, nor time, nor product, it is a creation similar to nature, which evolves and simultaneously take roots. All the above signals are our guidelines and if we follow them we will remain as fresh as our very ancient monuments that we admire.

We would be privileged if such a way of thinking and designing enshrined in his buildings should be recognized not only as our heritage but our inheritance and legacy to be passed onto from generation to generation. »

Balkrishna Doshi
Mai 2011

L'Œuvre architecturale de Le Corbusier

UNE CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE
AU MOUVEMENT MODERNE

Le dossier de candidature d'inscription d'un ensemble de bâtiments appartenant à l'œuvre architecturale de Le Corbusier sur la Liste du patrimoine mondial est le fruit d'un travail collectif entamé depuis plus de dix ans. Il a été élaboré par l'Allemagne, l'Argentine, la Belgique, la France, l'Inde, le Japon et la Suisse.

Il s'agit d'une demande d'inscription sérielle transnationale. Les dix-sept éléments qui composent la série proposée constituent un ensemble pertinent au regard de l'influence de l'œuvre de Le Corbusier dans le monde. Les différents éléments constitutifs contribuent tous – de manière claire et spécifique – à la valeur universelle exceptionnelle de la série et lui confèrent sa cohérence interne.

Numéro d'identification	Liste chronologique des éléments constitutifs			
1	1923	<i>Maisons La Roche et Jeanneret, Paris</i>	Île-de-France	France
2	1923	<i>Petite villa au bord du lac Léman, Corseaux</i>	Vaud	Suisse
3	1924	<i>Cité Frugès, Pessac</i>	Aquitaine	France
4	1926	<i>Maison Guiette, Anvers</i>	Flandre	Belgique
5	1927	<i>Maisons de la Weissenhof-Siedlung, Stuttgart</i>	Bade-Wurtemberg	Allemagne
6	1928	<i>Villa Savoye et loge du jardinier, Poissy</i>	Île-de-France	France
7	1930	<i>Immeuble Clarté</i>	Genève	Suisse
8	1931	<i>Immeuble locatif à la Porte Molitor, Boulogne-Billancourt</i>	Île-de-France	France
9	1945	<i>Unité d'habitation, Marseille</i>	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France
10	1946	<i>Manufacture à Saint-Dié, Saint-Dié-des-Vosges</i>	Lorraine	France
11	1949	<i>Maison du Docteur Curutchet, La Plata</i>	Province de Buenos-Aires	Argentine
12	1950	<i>Chapelle Notre-Dame-du-Haut, Ronchamp</i>	Franche-Comté	France
13	1951	<i>Cabanon de Le Corbusier, Roquebrune-Cap-Martin</i>	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France
14	1952	<i>Complexe du Capitole, Chandigarh</i>	Pendjab	Inde
15	1953	<i>Couvent Sainte-Marie-de-la-Tourette, Évieux</i>	Rhône-Alpes	France
16	1955	<i>Musée National des Beaux-Arts de l'Occident, Taito-Ku</i>	Tokyo	Japon
17	1953	<i>Maison de la Culture de Firminy, Firminy</i>	Rhône-Alpes	France

« Le Corbusier a posé les fondations du Mouvement Moderne au cours de la première moitié de sa vie, en construisant les maisons de la période dite « blanche » et en réalisant les éléments d'urbanisme comme l'Unité d'habitation de Marseille. Après la Seconde Guerre mondiale, pendant sa période de maturité, sa créativité sans limites explosa totalement et produisit des objets extraordinaires comme la Chapelle Notre-Dame du Haut de Ronchamp, démonstration exemplaire des possibilités infinies de l'architecture moderne.

Vivre c'est créer, et créer c'est prendre des risques. »

Ando Tadao
Tokyo, mai 2011



Maisons doubles de la Weissenhof-Siedlung, Stuttgart. Ph. Cemal Emdin

Situation et complexité de l'œuvre

La collégialité exprimée par les porteurs du projet est le reflet de la réalité de l'œuvre de Le Corbusier dont la force et l'intelligence reposent sur la solidarité entre tous les éléments. Ceux-ci traduisent « l'unité de pensée » qui régit les différentes facettes du travail de leur créateur et ce, en dépit des contradictions inhérentes à tout travail créatif.

Relativement modeste sur le plan quantitatif – soit environ 65 bâtiments ou ensembles subsistants aujourd'hui – l'œuvre architecturale présente aussi les spécificités suivantes :

- elle est spatialement très étendue, répartie dans onze pays sur quatre continents. Si la majorité des œuvres se trouvent en Europe et plus particulièrement en France et en Suisse, certains bâtiments et non des moindres sont situés en Inde, en Tunisie, au Japon, en Irak, en Argentine et aux États-Unis ;
- ces bâtiments sont de nature et de taille très différentes, villas et maisons individuelles, bâtiments culturels, logements collectifs, bâtiments administratifs, gymnase, stade, etc. Les propriétaires ont également des statuts très variés : collectivités publiques, associations, propriétaires privés, copropriétés, etc. ;
- la législation ou les pratiques concernant la protection du patrimoine diffèrent notablement entre les divers pays.

Chaque bâtiment est un prototype, une expérience unique, un chaînon dans le processus créatif mais aussi un maillon dans la chronologie des chantiers de restauration. Chacun des bâtiments qui la composent est une œuvre d'art en elle-même et représente une performance exceptionnelle dans le champ de l'architecture. Une performance à « hauts risques », qu'il s'agisse de l'interprétation des programmes, comme de la conception expérimentale de ces bâtiments sur le plan architectural et technique.

Un plan de gestion international

Cette complexité est le substrat de la richesse de l'œuvre. C'est elle qui justifie en grande partie la proposition d'une inscription en série. Elle justifie également la mise en place d'un système de gestion international qui permettra – à l'instar de la méthode de travail qui a fonctionné pendant les dix années de préparation du dossier – d'assurer le suivi de la conservation des œuvres et de mettre en commun de bonnes pratiques et de proposer le moment venu d'éventuelles extensions afin d'accueillir les bâtiments qui, pour des raisons d'opportunité, n'ont pu être présents dans ce dossier.

La Conférence permanente

La gestion et le suivi des éléments constitutifs de la série des réalisations architecturales de Le Corbusier seront assurés par les instances patrimoniales de chaque État-partie. Afin d'assurer une cohérence et un suivi transnational des éléments constitutifs du Bien ainsi retenus, sans se substituer aux prérogatives de chaque État signataire, le Comité international a proposé la création d'une Conférence permanente. Les sept États-parties en ont acté le principe et une première réunion se tiendra à Paris au premier semestre 2015. Cette réunion est la continuité de toutes les réunions (dix réunions internationales chaque année, auxquelles il faut ajouter les réunions régionales ou locales) qui se sont tenues depuis le lancement du dossier, en 2002.

La Conférence permanente coordonne la gestion du Bien, conseille les États-parties, met en œuvre les actions de promotion et de valorisation du Bien.

L'expérience du Comité international mis en place dès le lancement du projet de candidature est garant de la qualité du travail qui pourra être réalisé au sein de la Conférence permanente. La solidarité et la coopération entre les membres n'ont jamais été remises en cause malgré les vicissitudes de la candidature et les pays qui ont répondu présents en 2003 participent tous à cette nouvelle candidature, témoignant ainsi d'une solidarité exceptionnelle autour de l'œuvre d'un architecte.



Chapelle Notre-Dame-du-Haut, Ronchamp. Ph. Lucien Hervé

Vers une nouvelle architecture

Enfin, il faut souligner que la démarche entreprise par les sept pays partenaires – auxquels s’est imposée d’emblée la nécessité d’une candidature sérielle – a été l’occasion d’une exceptionnelle prise de conscience de l’importance de cette œuvre comme référent incontournable, sur les plans théorique et artistique, de l’architecture des XX^e et XXI^e siècles et de l’urgence de tout mettre en œuvre pour qu’elle soit représentée - dans la matérialité concrète de ses réalisations - sur la Liste du patrimoine mondial de l’UNESCO, meilleur garant à leurs yeux, de sa préservation sur le long terme.

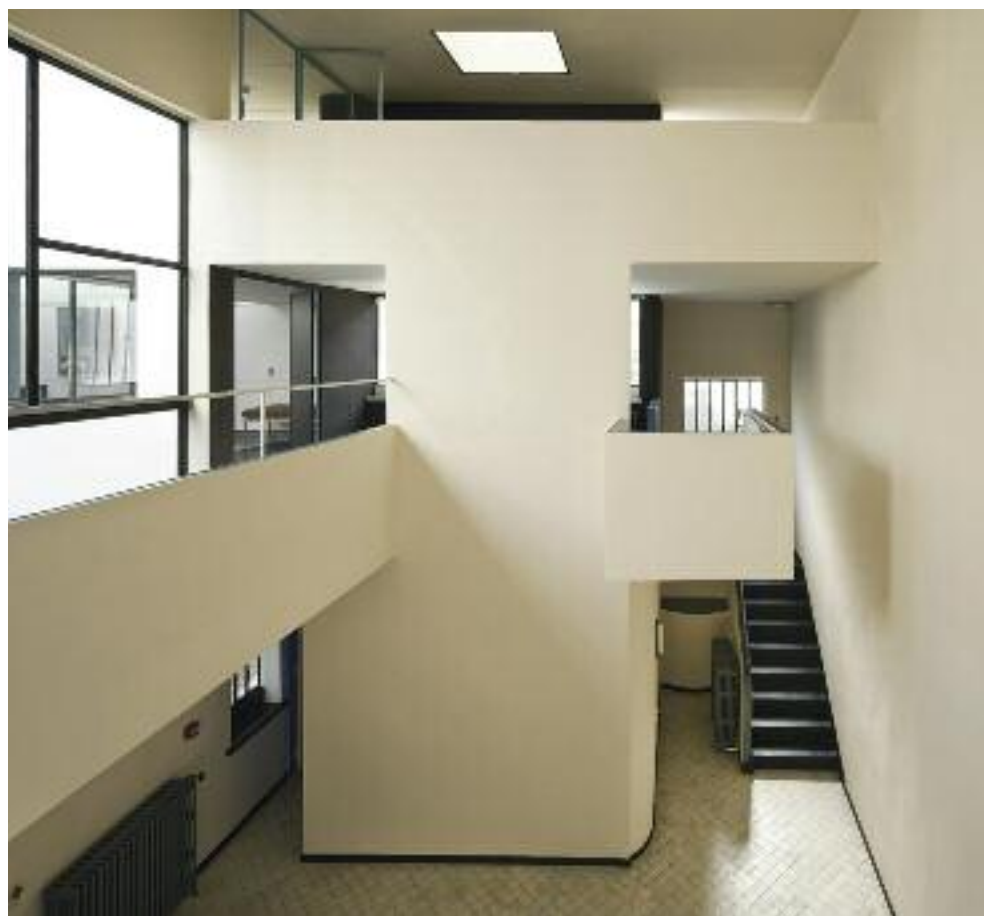
La poursuite de cet objectif aura permis aux acteurs de la candidature directement impliqués de faire progresser leur niveau de connaissance et d’exigence à l’égard des bâtiments dont ils avaient la responsabilité par la mutualisation des informations et des expériences et la confrontation à l’évaluation des experts. L’ambition pédagogique et sociale immédiatement donnée à la démarche aura également constitué un moteur efficace de mobilisation pour ceux, propriétaires ou gestionnaires d’œuvres architecturales de Le Corbusier qui ne figuraient pas sur la liste soumise au Comité du patrimoine mondial et qui auront manifesté en permanence leur soutien au projet. Elle aura enfin contribué, au-delà de ce premier cercle de connaisseurs, à sensibiliser et à intéresser de multiples partenaires faiblement concernés par l’œuvre de Le Corbusier ou à en modifier la perception auprès de ceux qui n’en possédaient qu’une image stéréotypée.

Elle aura permis de rapprocher les pays concernés, de fédérer également les initiatives à l’intérieur même des pays, de rapprocher les femmes et les hommes qui la vivent au quotidien, les propriétaires et les gestionnaires et tous ceux qui, spécialistes ou amateurs de cette œuvre vivante, ont le souci de partager leur savoir et leur ferveur...

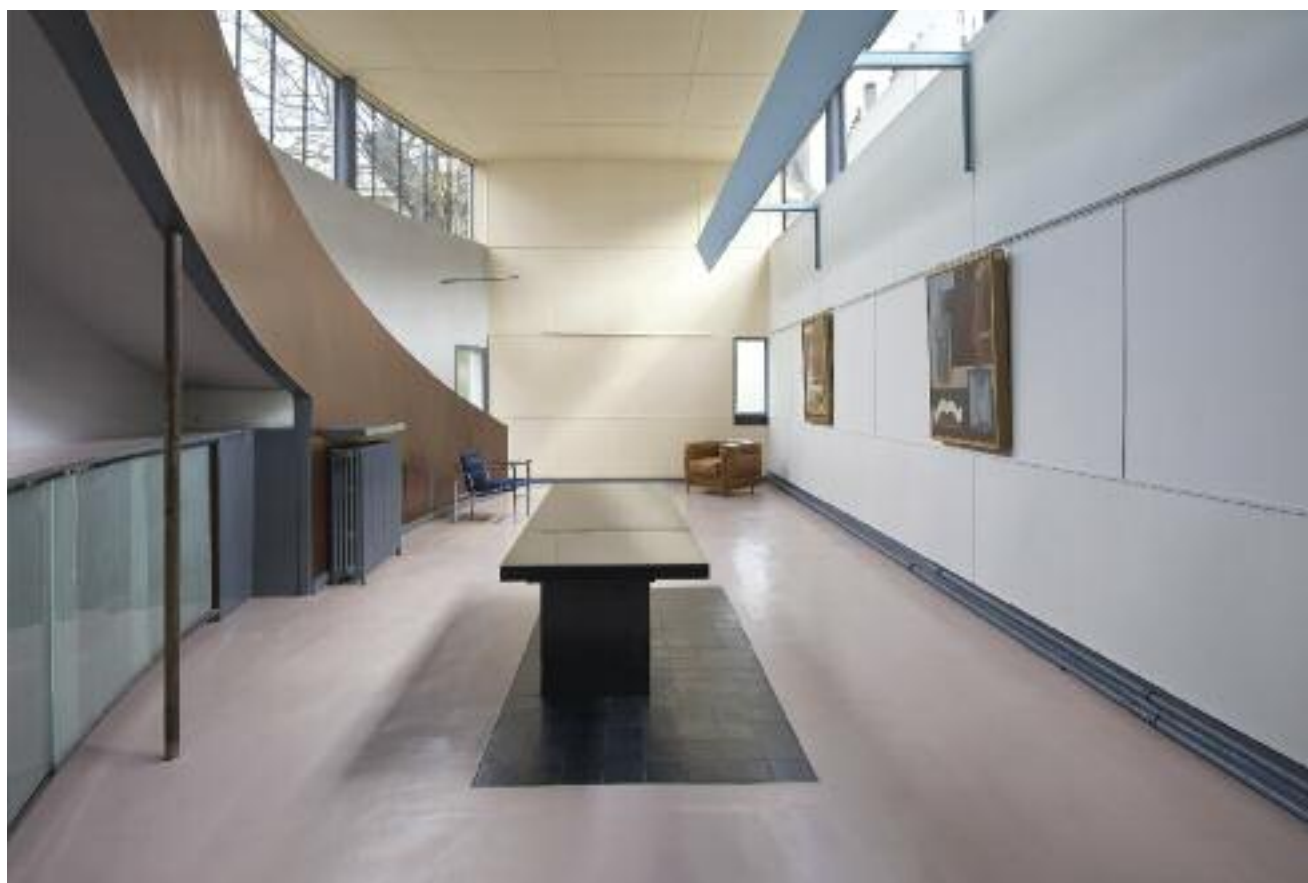
« L’œuvre de Le Corbusier constitue la clé de notre modernité. Tout ce qu’il a construit continue à être une source d’émotions pour l’ensemble des générations et demeure un objet d’apprentissage irremplaçable.

Il est indispensable de maintenir son œuvre dans toute sa pluralité, où qu’elle se trouve. »

Álvaro Siza
Porto, avril 2011



Ph. Olivier Martin-Gambier



Ph. Olivier Martin-Gambier

2 Petite villa au bord du lac Léman, Corseaux | SUISSE



Ph. Patrick Moser



Ph. Olivier Martin-Gambier

3 Cité Frugès, Pessac | FRANCE



Ph. Cemal Emden



Ph. Cemal Emden



Ph. Cemal Emden

4 **Maison Guiette**, Anvers | BELGIQUE



Ph. Cemal Emden



Ph. Cemal Emden



Ph. Cemal Emden



Ph. Cemal Emden



Ph. Cemal Emden



Ph. Cemal Emden



Ph. Cemal Emden



Ph. Cemal Emden



Ph. Bénédicte Gandini



Ph. Cemal Emden



Ph. Cemal Emden

9 Unité d'habitation, Marseille | FRANCE



Ph. Cemal Emden



Ph. Cemal Emden



Ph. Olivier Martin-Gambier



Ph. Olivier Martin-Gambier



Ph. Olivier Martin-Gambier



Ph. Olivier Martin-Gambier



Ph. Olivier Martin-Gambier



Ph. Olivier Martin-Gambier



Ph. Cemal Emdin



Ph. Cemal Emdin

14 Complexe du Capitole, Chandigarh | INDE



Ph. Cemal Emden



Ph. Cemal Emden



Ph. Cemal Emden



Ph. Cemal Emden

Ph. Michel Richard



Ph. Cemal Emdin





Ph. Lucien Hervé



Ph. Olivier Martin-Gambier



Ph. Cemal Emdin



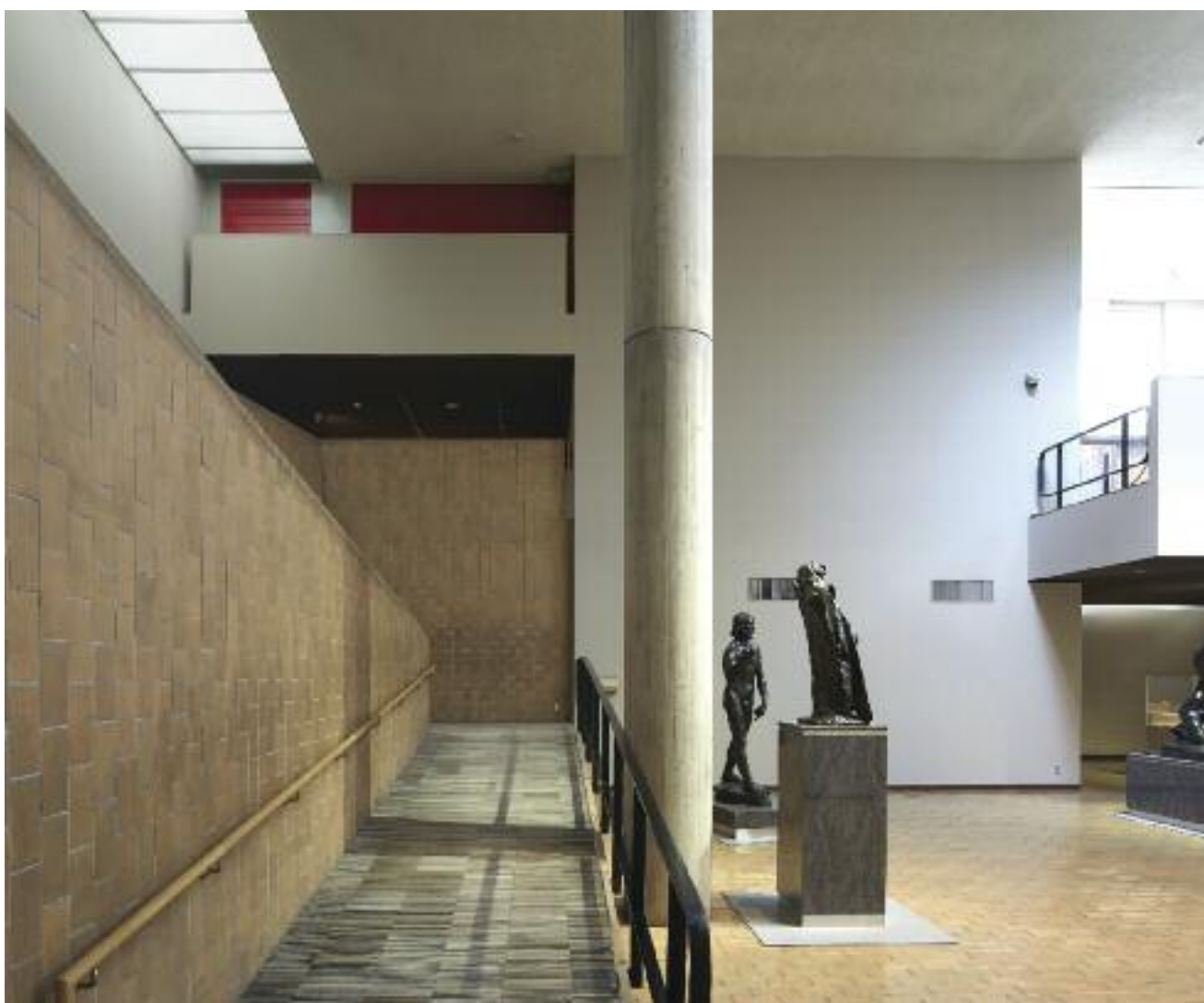
Ph. Olivier Martin-Gambier



Ph. Olivier Martin-Gambier



Ph. Cemal Emden



Ph. Cemal Emden



Ph. Olivier Martin-Gambier



Ph. Olivier Martin-Gambier

Projet de déclaration de Valeur universelle exceptionnelle

(a) Brève synthèse



Archives FLC

a (i) Description factuelle

Conçue et réalisée entre le début des années vingt – période pionnière de la naissance du Mouvement Moderne – au milieu des années soixante qui marque le début de la contestation de cette architecture passée du statut d'avant-garde à celle d'architecture dominante à l'échelle de la planète, *L'Œuvre architecturale de Le Corbusier* témoigne de l'histoire du Mouvement Moderne sur un demi-siècle. Elle témoigne d'une rupture radicale avec les styles, comme avec les méthodes de conception, les technologies, et les pratiques de chantier issues des siècles passés.

L'Œuvre architecturale de Le Corbusier est un Bien sériel, au sens où l'entend l'article 137 des orientations de la Convention du patrimoine mondial.

Il comporte dix-sept éléments constitutifs répartis dans sept pays sur trois continents : Allemagne, Argentine, Belgique, France, Inde, Japon et Suisse. Fait unique depuis 1972, le Bien s'inscrit dans une zone géographique mondialisée, ce qui illustre la mutation profonde de l'architecture contemporaine et de la profession d'architecte au XX^e siècle. *L'Œuvre architecturale de Le Corbusier* appartient au même groupe historico-culturel, celui du Mouvement Moderne.

(b) Justification des critères

1] Critère (ii)

L'Œuvre architecturale de Le Corbusier témoigne d'un échange d'influences sans précédent et d'un exceptionnel débat d'idées pendant un demi-siècle, à l'échelle de la planète, sur la naissance et le développement du Mouvement Moderne. Face à l'académisme dominant dans le monde, *L'Œuvre architecturale de Le Corbusier* révolutionne l'architecture en témoignant de manière exceptionnelle et pionnière de l'invention d'un nouveau langage architectural en rupture avec le passé. *L'Œuvre architecturale de Le Corbusier* marque la naissance de trois courants majeurs de l'architecture moderne : le Purisme, le Brutalisme et l'architecture-sculpture. La dimension planétaire qu'atteint l'ensemble de son œuvre construit sur quatre continents est un phénomène nouveau dans l'histoire de l'architecture et témoigne de son impact sans précédent. La contribution des réalisations qui composent la série proposée à l'inscription est d'autant plus forte que *L'Œuvre architecturale de Le Corbusier* est relayée par les nombreux écrits de l'architecte immédiatement diffusés et traduits dans le monde entier. La complémentarité unique de l'œuvre construite et des publications, fait de Le Corbusier le porte-parole principal de cette nouvelle architecture, et de *L'Œuvre architecturale de Le Corbusier*, une œuvre observée, analysée, commentée et source d'inspiration ou de contestation constante à l'échelle de la planète.



Haute-Cour de Justice, Chandigarh.
Ph. Lucien Hervé

2] Critère (vi)

L'Œuvre architecturale de Le Corbusier est directement et matériellement associée aux idées du Mouvement Moderne dont les théories et les réalisations ont une signification universelle exceptionnelle au XX^e siècle. Le Bien proposé incarne un « Esprit Nouveau » et tend vers une synthèse des arts à la croisée de l'architecture, de la peinture, de la sculpture. *L'Œuvre architecturale de Le Corbusier* est une contribution exceptionnelle aux solutions que le Mouvement Moderne cherche à apporter aux enjeux majeurs du XX^e siècle :

- inventer un nouveau langage architectural ;
- moderniser les techniques architecturales ;
- répondre aux besoins sociaux et humains de l'homme moderne.

L'Œuvre architecturale de Le Corbusier matérialise les idées de Le Corbusier, relayées fortement par les Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) à compter de 1928. La contribution de *L'Œuvre architecturale de Le Corbusier* à ces enjeux majeurs du XX^e siècle n'est pas le fruit d'une réalisation exemplaire à un moment T donné, mais la somme exceptionnelle de propositions construites et écrites, diffusées avec constance dans le monde entier sur une durée d'un demi-siècle.

(c) Déclaration d'intégrité

La sélection des éléments constitutifs au sein de *L'Œuvre architecturale de Le Corbusier* a conduit à retenir ceux qui, tous réunis en un groupe, contribuent de manière significative aux attributs qui constituent la VUE du Bien. *L'Œuvre architecturale de Le Corbusier* apporte un ensemble de réponses aux questions majeures que le Mouvement Moderne se pose sur un demi-siècle.

Certains sont des réalisations formellement uniques, d'autres, au contraire, montrent par leur modestie l'orientation de l'architecture moderne vers le plus grand nombre ; certains visent à une standardisation de l'architecture ; d'autres encore sont des œuvres de synthèse ou des prototypes. La diversité et l'hétérogénéité de la série ne peuvent être interprétées comme une faiblesse, car ces qualités sont consubstantielles à la révolution architecturale du XX^e siècle qui, à l'échelle internationale, oriente autant la création vers l'architecture du quotidien de l'homme moderne, que vers ses domaines traditionnels de la grande commande publique ou privée. Le caractère exceptionnel de cette architecture tient précisément à cette révolution des valeurs. Il s'agit là d'un héritage mondial d'un type radicalement nouveau et qui s'est inscrit dans la longue durée.

À cet égard, *L'Œuvre architecturale de Le Corbusier* avec son exceptionnel niveau d'intégrité, et d'authenticité témoigne de la mutation profonde de la création architecturale au XX^e siècle, beaucoup mieux que pourrait le prétendre la simple addition de réalisations icôniques de grands noms de l'architecture du XX^e siècle, reflet d'une approche élitiste et esthétique.



Couvent Sainte-Marie-de-la-Tourette, Eveux. Ph. Cemal Emden

(d) Déclaration d'authenticité

L'authenticité du Bien en série, *L'Œuvre architecturale de Le Corbusier*, tient à sa capacité, en tant que groupe, à en exprimer la valeur universelle. La série comporte des solutions pionnières et avant-gardistes aux grands enjeux de l'architecture et de la société, proposées avec force et constance, sur un demi-siècle, dans le monde entier. Cet ensemble, sur une telle durée, à cette échelle inusitée dans l'histoire, a indiscutablement une portée universelle exceptionnelle. Au sein du groupe, chaque réalisation apporte une contribution forte et exemplaire. Leur réunion et leur complémentarité constituent un témoignage exceptionnel du développement du Mouvement Moderne.

Tous les éléments qui composent le Bien proposé sont des réalisations de Le Corbusier, conçues et achevées de son vivant dans son atelier.

Tous présentent aujourd'hui un haut niveau de conservation extérieur et intérieur. Les formes, la distribution, la composition spatiale, les couleurs et la matérialité des œuvres présentent un haut niveau de fidélité. De plus, à de rares exceptions, ces réalisations ont conservé leur usage d'origine ce qui a favorisé le bon entretien et le maintien des espaces intérieurs comme des façades. Plusieurs ont fait récemment l'objet de campagnes de restauration fondées sur des études préalables approfondies : *Maisons La Roche et Jeanneret*, *Maisons de la Weissenhof-Siedlung*, *Immeuble Clarté*, *Unité d'habitation de Marseille*, *Couvent Sainte-Marie-de-la-Tourette*, *Maison de la Culture de Firminy*. L'environnement de certains éléments de la série a changé depuis leur réalisation, mais des procédures de contrôle urbain et paysager ont déjà été mises en place, ou sont à l'étude, sur la plupart des sites.



Petite villa au bord du Lac, Corseaux. Ph. Cemal Emden

(e) Exigences de protection et de gestion

Tous les éléments qui composent le Bien ont été protégés précocement au titre de la législation nationale des pays où ils se trouvent ; fait exceptionnel, quelques-uns l'ont été du vivant de l'architecte. Certains font l'objet de plusieurs niveaux de protection. La majorité d'entre eux appartient à des propriétaires privés et a conservé sa fonction première, souvent gage d'une bonne gestion. La plupart ont déjà fait l'objet de campagnes de restauration placées sous le contrôle des autorités de protection des Monuments historiques de leurs pays respectifs.

Enfin, dans chaque pays, la préparation du dossier de candidature de *L'Œuvre architecturale de Le Corbusier* a vu se renforcer le niveau de protection et de suivi des réalisations de Le Corbusier et se développer des plans de gestions locaux mis en place en partenariat entre les propriétaires et les services culturels, patrimoniaux et d'urbanisme des collectivités locales où elles se trouvent.

Protection et gestion, objectifs à long terme

La préparation du dossier de candidature de *L'Œuvre architecturale de Le Corbusier* a permis de renforcer étroitement les liens entre les différents propriétaires et gestionnaires, publics ou privés, des éléments constitutifs du Bien, mais également avec ceux des réalisations qui n'ont pas été sélectionnées. Au cœur de ce processus se trouvent la Fondation Le Corbusier, l'Association des sites Le Corbusier et la Conférence permanente. Depuis 1968, date de sa création, la Fondation Le Corbusier, institution voulue par l'architecte lui-même, offre à la fois un centre de ressources essentiel et d'une grande richesse pour la connaissance et la gestion du Bien, ainsi qu'un efficace réseau reliant les différents sites où se trouvent des œuvres de Le Corbusier.

Ce réseau a été considérablement renforcé, à l'occasion de la préparation de cette candidature, par la création, en 2009, de l'Association internationale des sites Le Corbusier qui rassemble les collectivités où se situent les éléments du Bien et dont le premier objectif a été de faciliter la réalisation coordonnée des plans de gestion locaux.

Enfin, dans la perspective d'une meilleure gestion du Bien, une Conférence permanente entre les sept États-parties a été mise en place afin d'assurer une coordination efficace de la gestion des différents éléments qui constituent la série, dans le plus grand respect des prérogatives de chaque pays en matière de protection, de conservation et de gestion du patrimoine. La structure de travail mise en place depuis 2003 pour la constitution de cette proposition d'inscription préfigure cette Conférence permanente.

Chapelle Notre-Dame-du-Haut,
Ronchamp, et Haute-Cour de
Justice, Chandigarh.
Ph. Cemal Emden



Institution – Agence officielle locale

ALLEMAGNE

Nom : Ministerium für Finanzen und Wirtschaft
Baden-Württemberg
Abteilung 6 Fachkräftesicherung und Quartierspolitik
Referat 66 Denkmalpflege und Bauberufsrecht
(Ministère des Finances et de l'Économie du Land
de Bade-Wurtemberg)
Adresse : Schlossplatz 4, Neues Schloss, 70173 Stuttgart
Ville, Province/Etat, Pays : Stuttgart,
République Fédérale d'Allemagne
Tél. : +49 711-123-0
Fax. : +49 711-123-4791
Courriel : poststelle@mfw.bwl.de
Site : www.mfw.baden-wuerttemberg.de

Nom : Landeshauptstadt Stuttgart
Amt für Stadtplanung und Stadterneuerung
(Ville de Stuttgart, capitale régionale du Land
Office de l'urbanisme et du renouvellement urbain)
Adresse : Eberhardstr. 10, 70173 Stuttgart
Ville, Province/Etat, Pays : Stuttgart,
République Fédérale d'Allemagne
Tél. : +49 711-216-20010
Fax. : +49 711-216-9520010
Courriel : poststelle.61@stuttgart.de
Site : www.stuttgart.de

ARGENTINE

Nom : Commission de Site Dr. Curutchet
Titre : Institut culturel de la Province de Buenos Aires
Adresse : Calle 5 N° 755 esquina 47 CP 1900
Ville, Province/Etat, Pays : La Plata,
Province de Buenos Aires, Argentine
Tél. Fax. : +54 +221 423 6885/86/87
Courriel : privada.presidencia@ic.gba.gov.ar

Nom : Municipalité de La Plata
Titre : Direction de Préservation du Patrimoine
Adresse : Calle 12 entre 51 y 53 CP 1900
Ville, Province/Etat, Pays : La Plata,
Province de Buenos Aires, Argentine
Tél. : +54 +221 427-2342
Fax. : +54 +221 429-1032
Courriel : patrimonio@laplata.gov.ar

BELGIQUE

Nom : Agence du Patrimoine de Flandre - Anvers,
Adresse : Lange Kievitstraat 111/113, bus 52
Ville, Province/Etat, Pays : B-2018 Antwerpen, Belgique
Tél. : +32 3 224 62 17
Fax. : +32 3 224 62 23
Courriel : antwerpen@onroerendergoed.be

Nom : Ville d'Anvers, service des monuments
et de l'archéologie
Adresse : Grote Markt 1
Ville, Province/Etat, Pays : B-2000 Antwerpen, Belgique
Tél. : +32 3 338 66 00
Fax. : +32 3 338 20 30
Courriel : monumentenzorg@stad.antwerpen.be

FRANCE

Nom : Ministère de la Culture et de la Communication
Titre : Direction Générale des Patrimoines
Adresse : 182 rue Saint-Honoré
Ville, Province/Etat, Pays : 75001, Paris, France
Fax. : +33 (0) 1 40 15 80 00

Nom : Fondation Le Corbusier
Titre : Antoine Picon, Président
Michel Richard, Directeur – Bénédicte Gandini, architecte
Adresse : 8-10 square du Docteur Blanche
Ville, Province/Etat, Pays : 75016 Paris, France
Tél. : +33 (0) 1 42 88 41 53
Fax. : +33 (0) 1 42 88 33 17

Nom : Association des sites Le Corbusier
Titre : Marc Petit, Président
Adresse : Mairie - Place du Breuil - CS 10040
Ville, Province/Etat, Pays : 42702 Firminy, France
Tél. : +33 (0) 4 77 40 50 54
E-mail : asso.siteslecorbusier@outlook.fr

INDE

Nom : Department of Tourism, Chandigarh Administration
Titre : Directeur
Adresse : Additional Deluxe Building, adjoining Police
Headquarters, Sector 9D, Chandigarh
Ville, Province/Etat, Pays : Inde
Tél. : +91 172 2740420
Fax. : +91 172 2740337
Courriel : dtour@chd.nic.in
Site : www.chandigarhtourism.gov.in

JAPON

Nom : Commission de l'éducation de la Métropole de Tokyo
Titre : Service des Programmes, Sous-Direction
de l'Éducation Permanente
Adresse : 2-8-1 Nishishinjuku, Shinjuku-ku, Tokyo
Ville, Province/Etat, Pays : Japon
Tél. : + 81-3-5320-6862
Fax. : + 81-3-5388-1734
Courriel : S9000026@section.metro.tokyo.jp

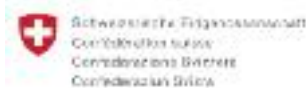
Nom : Commission de l'éducation de la Ville de Taito
Titre : Division de l'Éducation Permanente
Adresse : 3-25-16 Nishi-asakusa, Taito-ku, Tokyo
Ville, Province/Etat, Pays : Japon
Tél. : + 81-3-5246-5852
Fax. : + 81-3-5246-5814
Courriel : bunkazai@taitocity.net

SUISSE

• Petite villa au bord du lac Léman
Nom : Service du patrimoine et des sites
Adresse : Place de la Riponne 10
Ville, Province/Etat, Pays : 1014 Lausanne – Suisse
Tél. : +41 21 316 73 36
Fax. : +41 21 316 73 47

• Immeuble Clarté

Nom : Office du patrimoine et des sites
Adresse : Case postale 22
Ville, Province/Etat, Pays : 1211 Genève 8 – Suisse
Tél. : +41 22 546 61 01
Fax. : +41 22 546 61 10



FONDATION LE CORBUSIER
 8-10 square du Docteur Blanche - 75016 Paris
 Tél. : 01 42 88 41 53 - Fax : 01 42 88 33 17
www.fondationlecorbusier.fr